



RE 2020

Un + Un + Un + ...

Extrait du Conseil Municipal de Mont-St-Pierre (02400)

Le Conseil Municipal de la commune de Mont-Saint-Père :

- défend la place des gaz, en particuliers renouvelables, dans un mix énergétique équilibré comme outil au service de la transition énergétique, et la pleine utilisation des infrastructures gazières du pays pour réussir la neutralité carbone de la France et de ses territoires
- invite le Gouvernement à développer une véritable stratégie gazière nationale qui s'inscrive dans le mix énergétique, quelles que soient les priorités de la stratégie nationale bas carbone
- demande au Gouvernement d'assurer l'avenir de ces infrastructures dont le rôle est central dans la souveraineté énergétique de la France comme dans la sécurité de ses approvisionnements énergétiques.

Après délibération, le Conseil Municipal **DÉCIDE à l'unanimité des membres présents de valider** la motion « Avenir de la filière gaz ».

Pour extrait certifié conforme,
En Mairie, le 23 mars 2021.
Le Maire,
Gilles CORDIVAL

Reçu S/P le :
Publication le
Le Maire
Gilles CORDIVAL



Petit à petit, l'oiseau fait son nid ...